



CMC stocke en Moselle

Page 20



Ingenieure heiß begehrt

Seite 21

«C'est un excellent cru»

Bientôt la phase finale du «Entrepreneur of the year» - Le point avec Yves Even et Nicolas Buck

LUXEMBOURG
CLAUDE KARGER

Le jour de la décision approche: début octobre, le concours de l'«Entrepreneur de l'Année» (EOY) entrera dans sa phase finale avec plusieurs réunions du jury qui aura la tâche de départager les candidats. Une mission qui, au vu de la qualité des entrepreneurs en lice, ne sera pas des plus faciles, confie Yves Even, «Entrepreneurship/SME and Family Business services Leader» chez EY et en charge de l'organisation du concours. Nous avons fait le point avec lui et Nicolas Buck, «Entrepreneur de l'Année 2004», président de la Fedil mais également président du jury du concours de l'«Entrepreneur de l'Année» 2016, sur l'avancement de la prestigieuse compétition.

M. Even, pourquoi organiser un tel concours?

YVES EVEN: L'idée de base, depuis 30 ans à l'international et depuis 2004 au Grand-Duché, c'est de promouvoir l'entrepreneuriat en mettant en lumière les parcours de femmes et d'hommes qui ont réussi leur pari de démarrer des activités économiques soutenables. Et de primer leur «success story» qui peut en inspirer d'autres. Nous pensons qu'il est extrêmement important de promouvoir l'esprit d'entreprise qui est un gage pour l'innovation, l'excellence et la compétitivité du pays. Le concours «Entrepreneur de l'Année» s'insère dans cet effort et notre cabinet, plus globalement, a pour mission d'accompagner les décideurs locaux au quotidien.

Bientôt, le jury sélectionnera les six finalistes du EOY. Quelle a été la participation cette année et qu'en est-il de la qualité des dossiers?

YVES EVEN: Nous avons reçu 22 candidatures en tout, parmi lesquelles deux n'ont pas rempli les conditions et deux autres se sont retirées de la compétition entretemps. Le jury aura fort à faire pour choisir les six finalistes parmi les 18 candidats restants, car les dossiers sont très solides. Nous avons des entrepreneurs de diverses branches économiques, mais aussi des entrepreneurs de divers niveaux d'expérience. Ce qui nous réjouit particulièrement aussi, c'est qu'il y a un tiers de candidates. C'est la plus forte proportion de femmes-entrepreneurs depuis le début du EOY. Une chose est certaine: l'édition 2016 du concours est un excellent cru.

Quelles sont les qualités que le jury examine particulièrement?

NICOLAS BUCK: Le plus important, c'est le parcours du candidat ou de la candidate. Et son engagement personnel, sa persévérance, son courage, ses investissements, la façon d'aborder le risque. La notion de croissance de l'entreprise est importante, autant que celle d'export, le souhait d'opérer au-delà des frontières. Il y a plusieurs parcours exceptionnels qui se sont distingués ces dernières années et nous en comptons encore beaucoup cette année. C'est un très bon signe pour l'entrepreneuriat au Luxembourg.

M. Buck, vous avez remporté le premier concours EOY au Grand-Duché en 2004, qu'est ce que cela vous a apporté?

NICOLAS BUCK: Cette reconnaissance, c'était d'abord une satisfaction momentanée pour toute mon entreprise. Être lauréat au EOY vous met évidemment en vitrine pendant un certain temps. Et cela attire de nouveaux clients bien sûr qui ont envie de travailler avec le vainqueur dont la réussite leur inspire confiance. Puis, ce qui me reste surtout à l'esprit aussi, c'est ce formidable événement à Monaco où était réunie une belle panoplie des meilleurs entrepreneurs dans le monde. J'en garde beaucoup de bons souvenirs et de contacts. ●



Nicolas Buck, président de la FEDIL et EOY 2004, préside le jury

Photos: Tania Feller



Yves Even, «Entrepreneurship/SME and Family Business services Leader» chez EY, organise le concours

«ENTREPRENEUR OF THE YEAR», C'EST QUOI?

Un beau coup de pouce pour l'entrepreneuriat

Le «Prix de l'Entrepreneur de l'Année» a été créé en 1986 par EY. Limitée d'abord aux Etats-Unis, l'initiative s'étend aujourd'hui à 150 villes dans 70 pays et récompense chaque année 900 lauréats qui se distinguent par leur esprit d'entrepreneuriat et d'innovation, leur stratégie de développement ingénieuse, d'excellentes performances financières et une gestion pertinente de leurs ressources humaines et de leur organisation. Pour pouvoir participer, le ou la candidate doit au moins détenir une participation de 10% dans son entreprise, diriger une entreprise établie au Luxembourg et ayant au moins trois ans d'existence et afficher un chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 2,5 millions d'euros. A noter que tout finaliste du concours de l'«Entrepreneur de l'Année» se voit accorder le privilège non seulement d'accéder au réseau des entrepreneurs luxembourgeois (EY Club Entrepreneurs) et français (Académie des Entrepreneurs d'EY, un réseau unique de forces vives entrepreneuriales), mais également de participer à des événements prestigieux mondiaux que sont par exemple les «Strategic Growth forums», la «EY Family Roundtable» ou le «EY

Family Summit». Le ou la lauréate (qui sera annoncé(e) avant Noël) aura aussi l'occasion de participer au «EY World Entrepreneur Of The Year Forum» dont la prochaine édition se déroulera en juin prochain à Monaco. Une opportunité en or pour nouer des contacts avec d'autres entrepreneurs à travers le monde. La première édition du concours de l'«Entrepreneur de l'Année» au Luxembourg avait élu Nicolas Buck de Victor Buck Services S.A. «Entrepreneur de l'Année 2004». En 2006, c'est Abbas Rafii, Directeur de la société Ireco S.A., qui devenait son successeur en tant qu'«Entrepreneur de l'Année» 2006 au Luxembourg, puis Jacques Lanners de Ceratizit S.A. en 2009 et enfin René Elvinger de Elth S.A. en 2013. René Elvinger fait d'ailleurs partie du jury présidé par Nicolas Buck (FEDIL). Y siègent aussi: Jacques Hirtt (Fédération des Jeunes Dirigeants), Fernand Ernster (CLC), Gérard Hoffmann (ICT Luxembourg), Tom Theves (Ministère de l'Economie) et Carlo Thelen (Chambre de Commerce).

● Pour en savoir plus: www.eoy.lu